



Déontologie bafouée

Quand la direction du pôle actualité confond police de la pensée et liberté de la presse

De nombreuses rédactions de France Télévisions ont reçu le 20 octobre au soir un mail extravagant, ou grotesque, ou scandaleux. C'est ce dernier qualificatif qui semble le plus approprié. En effet, le directeur de la déontologie, Yannick Letranchant, sous l'autorité du directeur du pôle actualité, Philippe Martinetti, a demandé aux journalistes de proscrire l'utilisation du mot « acte » quand il s'agit d'évoquer les manifestations et le mouvement lycéen. Dans leurs reportages, lancement ou articles, ce mot serait à bannir au prétexte qu'il est utilisé par un « camp », et qu'il fait « *en effet référence à une structure dramatique en plusieurs parties, où chaque journée de mobilisation constitue une étape narrative* ».

Mais de quoi je me mêle ! Pour qui se prennent ces directeurs qui comptent choisir les mots que doivent utiliser les journalistes ? D'autant que ce mot « acte » n'est en rien une source d'éventuelle diffamation. Il caractérise un mouvement et est employé par toutes les rédactions, AFP en tête. La coordination lycéenne ne l'utilise même pas dans son dernier communiqué qui appelle à manifester le 24 octobre.

Dans son message, le directeur de la déontologie met en avant des commentaires de téléspectateurs pour expliquer sa consigne absurde, en mettant un lien vers un article écrit avec le médiateur de France Télévisions. Mais dans cet article, aucun reproche concernant ce mot. En revanche, il y est reproché un « *amalgame entre manifestants et casseurs-pilleurs* », un « *raccourci ambigu* », des « *réactions... dans le sensationnalisme le plus abject* » et des « *choix éditoriaux, les angles de vos sujets ne rendent pas compte de ce qui se passe pour le plus grand nombre* ».

Alors d'où sort réellement cette consigne ? Quelle en est l'origine ? Du ministère de l'Intérieur ? Sur les murs d'une station régionale de France 3, un tag dit « *La préf vous parle tous les soirs* », faisant référence au slogan de Mai 68 « *La police vous parle tous les soirs à 20h* ». Nous ne pouvons imaginer que le gouvernement donne des consignes à la télévision publique, mais les faits montrent que des directeurs zélés de la télé publique sont aux ordres. D'ailleurs, ils n'ont donné aucune consigne pour éviter les éléments de langage du gouvernement et de la répression. « *Ultragauche* » en est le dernier exemple. Un mot remis au goût du jour à chaque fois par des ministres de l'Intérieur pour qualifier ceux qui se disent révolutionnaires. Le langage policier a d'ailleurs fini par pénétrer les rédactions avec des mots tels que « *individu* » ou « *assaillant* » qui ne correspondent en rien à ceux usités dans le langage commun.

Au lieu de jouer aux petits censeurs, ces directeurs désœuvrés feraient mieux de veiller à l'impartialité des éditions, notamment celles de France 2 et franceinfo. S'ils se souciaient vraiment des commentaires des téléspectateurs, nous devrions le constater rapidement sur nos antennes.

Paris, le 21 octobre 2026